



Instances Représentatives



Alexandra BONNAIRE
02.48.50.82.57
service.instances@cdg18.fr

Organisation du temps de travail du temps de travail (respect des 1607 h)...

Dans quelques collectivités territoriales, des régimes dérogatoires aux 35 heures ont été maintenus après 2001.

La loi du 6 août 2019, Loi de Transformation de la Fonction Publique, organise la suppression de ces régimes plus favorables dès le 1er janvier 2022.

Ainsi, les collectivités et établissements publics concernés par des régime dérogatoires à la durée légale du travail de 1 607 heures annuelles doivent délibérer dans les meilleurs délais pour définir les nouvelles règles de durée et d'aménagement du temps de travail de leurs agents.

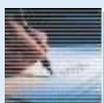
Pour les collectivités et établissements publics qui ne sont pas en conformité avec les 1607h, il convient de délibérer après avis du Comité Technique (CT) dans les meilleurs délais.

[Téléchargez la fiche pratique 1607 h.](#)

Les documents ci-dessous sont téléchargeables sur notre site Internet dans l'[accès réservé / Circulaires / Instances représentatives](#)

- Modèle de lettre d'information aux agents,
- Modèle de saisine du CT,
- Modèle de délibération.

Statut & Carrière



Stéphanie FONTAINE
02.48.50.82.55
stephanie.fontaine@cdg18.fr

Avancements d'échelons 2022...



Tableaux du personnel avec possibilités d'avancements d'échelons 2022

Fin décembre nous allons vous envoyer les tableaux du personnel avec les possibilités d'avancements d'échelon en 2022.

Pour cela, nous devons être en possession de tous les arrêtés de vos agents fonctionnaires (stagiaires et titulaires) ainsi que des contrats CDI et leur(s) avenant(s).



Merci de nous envoyer ces arrêtés par courrier postal dans les plus brefs délais afin que les situations soient bien à jour à l'adresse suivante :

**Centre de Gestion de la FPT du CHER
Service carrière
ZAC du Porche
18340 Plaimpied-Givaudins**

Partenariat CNRACL

✉ Sandra FOUQUET
02.48.50.82.52
service.cnracl@cdg18.fr

Ma retraite du public...

Document transmettre à vos agents

Les services disponibles sur la plateforme Ma retraite publique

Pour en savoir plus, téléchargez la plaquette "[Ma retraite publique](#)"

Prévention

✉ Cédric ILIADI
02.48.50.94.38
hygiene-securite@cdg18.fr

✉ Nicolas MILLON
02.48.50.94.33
preventeur@cdg18.fr

✉ Secrétariat
02.48.50.94.34
pascal.frerard@cdg18.fr

Formation en ligne « Fondamentaux de l'hygiène et la sécurité du travail »

Actuellement, le CNFPT propose une formation en ligne **gratuite** ou **MOOC** permettant d'appréhender la thématique de la santé au travail pour les agents territoriaux. Ce cursus est ouvert à tous quelque soit le niveau de connaissance, le statut (titulaire, contractuel...) ou encore la fonction (agent, encadrant, élu).

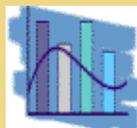
[Lien vers le MOOC...](#)

Félicitations à la commune de Saint Germain du Puy

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la MNT sur le thème de la prévention des risques professionnels, la ville de Saint Germain du Puy est lauréate du prix « prévention et risques routiers » avec une démarche visant à prévenir les risques liés aux pratiques addictives ainsi qu'aux risques routiers.

[Un belle vidéo de quelques minutes détaille ce projet...](#)

Bravo pour ce travail !

Rapport Social Unique**Rapport Social Unique 2020, la saisie des données est prolongée...**

🟢 Mis en ligne le :
15 juillet 2021

🔴 Expiration :
repoussée au
31 décembre 2021



DONNÉES SOCIALES 2020
DES CENTRES DE GESTION

**La saisie des données du RSU 2020 est prolongée
jusqu'au 31/12/2021**

Utilisez les identifiants de connexion qui vous ont été notifiés par courrier électronique :
[Flash info personnalisé n° 418 du 15 juillet 2021.](#)

✉ ZAC du PORCHE - 18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS ☎ 02.48.50.82.50 🖨 02.48.50.37.59 - www.cdg18.fr [Contacts](#) [Plan d'accès](#)

Destinataire : [Nom]